

V. — FONDS DIVERS. — § 2. HOSPICE SAINTE-ANNE.

SÉRIE A

ACTES DE FONDATION ET DE RÉUNION. — PRIVILÈGES, ETC.

V. § 2. A. 1. (Liasse.) — 21 pièces, 3 parchemin, 18 papier.

1599-1702. — Don fait (14 décembre 1599) par demoiselle Anne de Noyelle, fille de défunt messire Adrien de Noyelle, chevalier, seigneur de Croix, Boncourt et de noble dame Françoise de Lille de toutes les maisons et héritages qu'elle a en la rue de l'Avoyne près du cimetière de l'église Saint-Sépulcre et de la petite chapelle du Saint-Sacrement, pour servir après sa mort, d'hôpital « en l'honneur de Dieu, de la Sainte Vierge et de Madame Sainte Anne ». Y seront logées, accommodées, entretenues et nourries trois pauvres veuves ou filles débiles de la paroisse du Saint-Sépulcre. Le curé, « l'ancien maneglisier et l'ancien tablier des pauvres » de la paroisse pourvoient aux places vacantes. Si une place devient déjà libre du vivant de messire Adrien de Noyelle, seigneur de Croix, gouverneur de la Motte-aux-Bois et frère de la donatrice, celui-ci aura le droit d'y nommer (p. 1-3). — Acte de donation (14 décembre 1599) par la même demoiselle Anne de Noyelle, qui, à sa précédente fondation, ajoute une ferme située à Cappelbrouck contenant 72 mesures de terre, et une autre contenant 67 mesures et située à Brouckerke (p. 4). — Testament (31 décembre 1605) de demoiselle Anne de Noyelle où elle confirme la fondation de l'Hôpital Sainte-Anne; elle met comme clause que le salaire du chapelain qui dira deux messes par semaine à son intention dans la chapelle Sainte-Anne soit toujours pris, au préalable, sur les revenus de ses deux fermes. Si l'on vient à détourner sa donation, elle ordonne qu'on l'applique à l'entretien de pauvres étudiants en lettres latines au collège des Bons Enfants. — Codicille de ce testament (15 février 1606) où elle trace les détails de ses funérailles et fait diverses donations nouvelles : à

l'église Saint-Sépulcre, deux tapis de « quennevas ouvré », un calice d'argent doré, « nappes, casubes, tuniques pour l'autel de la chapelle Sainte-Anne » ; à l'autel de la Vierge, un tableau « où est l'effigie de la descente de Notre Seigneur de sa croix » ; à son frère une croix d'argent avec le pied de bois doré ; à son fils Jacques un bénitier d'argent ; à sa sœur Marie, tous les tableaux représentant leurs ancêtres, à Marie Decherf demeurant chez elle, un tableau peint à l'huile représentant sainte Anne, avec un petit coffret de bois peint. Elle confirme encore la fondation de son hôpital et, « comme dès maintenant elle a retenu et colloqué trois pauvres, Jehenne Leuridon, Isabeau Vitriez, et Marie Ogier, filles que ne polront estre changées », elle veut en outre qu'avant de procéder à aucune vente de ses biens ces trois femmes soient pourvues de « lits accouplements, linges et autres commodités de ménage et que son oratoire leur demeure en la forme qui se trouvera orné et paré au jour de son trespas ». — Deuxième codicille (16 décembre 1705, p. 5-11). — Réclamation (20 juillet 1607) d'Adrien de Noyelle contre le legs testamentaire de sa sœur ; il produit comme pièce à l'appui un extrait du partage que leur père a fait de ses biens (p. 12-17). — Copie des lettres patentes du Roi (février 1702) ordonnant la fondation de l'Hôpital Général dans lequel seront réunis le Refuge des Chartreux, l'établissement nouveau des Bluettes, la maison des Bluets et l'Hôpital Sainte-Anne, tout en observant religieusement les fondations de chacune. Notification de cette décision faite aux administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne. — Protestation (27 avril 1702) des administrateurs Cadart, pasteur du Saint-Sépulcre, Duval, Le François, Laurent Loissel contre cette réunion qui blesse les intentions de la fondatrice (p. 18-21).

SÉRIE B

TITRES DE PROPRIÉTÉS ET DROITS UTILES.

V. § 2. B. 1. (Liasse.) — 130 pièces, 10 parchemin, 120 papier.

1617-1733. — Biens en général. — *Brouckerke*. — Déclaration de la ferme qui contient « 14 mes. 3 quart. 1/2 de terres à labour, 8 mes. 1/2 quart. de prairies, 10 mes. 1 quart. de terres à labour du midi de la ferme, compris une mesure de prairies, 5 mes. de pâtures, cour et jardin à légumes, 25 mes. 1 quartier de prairies à l'usage de mauvaise pâture, ensemble 63 mes. 1/2 quart ». — Pièces comptables (1735-1747) fournies par Jean-François de Schodt, fermier, pendant la gérance de sa ferme (p. 2-11). — Poursuites dirigées contre ce même fermier pour non paiement de fermages. — Baux de cette ferme consentis (1677) à Charles Verhiese; (1756) Jean-François Vercoutre (p. 12-51). — *Cappellebrouck*. — État des bâtiments des fermes de Cappellebrouck, Brouckerke et Saint-Folquin. — Vente « judiciaire » (1719) des grains d'hiver croissant sur les terres de l'Hôpital Sainte-Anne. — Ordres donnés au fermier sur la manière d'opérer les plantis d'arbres montants. — Devoirs des fermiers de Cappellebrouck. — Quittances des redevances dues à la seigneurie de la Motte à Cappellebrouck. — Demande de main-levée des manoirs situés à Cappellebrouck et Brouckerke qui ont été confisqués à cause de la guerre (1677). — Constructions nouvelles et réparations à la ferme. — Ventes d'arbres (1788) de la ferme de Cappellebrouck occupée par Jean et Antoine Wisocq (p. 52-125). — *Noortpeene*. — Bail emphytéotique (1715) de la ferme de Nortpeene consistant en 46 mesures, à Antoine Hollebecque (p. 126-127). — *Saint-Folquin*. — Commandement fait (1674) au s^r Gaspart Warins de payer les 500 livres de fermage qu'il doit pour occupation des terres de l'Hôpital Sainte-Anne à Saint-Folquin sous peine de saisie de ses biens (p. 128-129). — *Saint-Nicolas*. — Vente (3 juin 1704) par Guillaume-François de Boyaval, demeurant à Saint-Omer, à Augustin Meuriée demeurant à Rumingham de plusieurs parties de terre (p. 130).

V. § 2. B. 2. (Liasse.) — 66 pièces, 3 parchemin, 63 papier.

1616-1743. — Biens en général (suite). — *Saint-Omer*. — Baux (1616-1748) d'une maison

sisse rue des Pauvres Clarisses ou de l'Avoine (p. 1-11). — Baux (1621-1702) de la maison de l'Hôpital Sainte-Anne, sise sur le cimetière de Saint-Sépulcre (p. 12-27). — Baux (1649-1662) des maisons qui sont incorporées dans les bâtiments de l'Hôpital Sainte-Anne (p. 28-33). — Baux (1674-1686) d'une maison de la Neuve-Rue touchant d'un côté au couvent des Pauvres Clarisses, d'autre à l'Hôpital (p. 34-37). — Acquisition (1719) par l'Hôpital Sainte-Anne d'une petite maison sise sur le cimetière Saint-Sépulcre attenant à celle qui appartient aux Bluettes (p. 38-39). — Contrat d'échange (22 octobre 1720) entre les administrateurs de l'Hôpital Général, d'une part et les administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne, d'autre part (p. 40-42). — Baux (1735-1741) de chambres de l'Hôpital aux pensionnaires (p. 42-45). — **Droits utiles.** — Ventes de biens ayant appartenu à des pensionnaires : — Chrétienne Bruxelles (1723), succession sur laquelle les héritiers directs de cette demoiselle mettent opposition ; — Martine Lefebvre, déclaration de ses meubles.

V. § 2. B. 3. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1676-1775. — Rentes. — Quittances anciennes (1676-1683). — Procès entre les administrateurs des tables des pauvres des églises de Saint-Denis, Sainte-Aldegonde d'une part et les administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne, tendant à faire ordonner aux derniers de renouveler une reconnaissance de rente ancienne et foncière de 14 s. 4 d. paris. — Quittance d'une rente (1726) de 7,257 l. 10 s. indivise entre l'Hôpital Sainte-Anne et la table des pauvres du Saint-Sépulcre. — Rente de 100 fl. au rachat de 1,800 fl. créée par les États d'Artois au profit de l'Hôpital Sainte-Anne le 2 octobre 1627. — Transport de rente de 200 fl. au capital de 5,000 fl. sur les États d'Artois par le s^r Grenet de Lille au profit : 1° de la maison de Charité dite du Bouillon pour 3,500 fl. ; 2° de l'Hôpital Sainte-Anne pour 1,200 fl. ; 3° de la fondation de demoiselle de Renty, pour 300 fl. — Rente de 60 fl. au rachat de 1,200 lb. due par la fondation Sainte-Anne. — Reconnaissance (21 mai 1775) par les administrateurs de

V. — FONDS DIVERS. — § 2. HOSPICE SAINTE-ANNE. — SÉRIE C.

19

l'Hôpital Général d'une rente commune entre ledit Hôpital et l'Hôpital Sainte-Anne de 20 l. 10 s. qui est réduite à 2 l. 1/2 % du capital de 825 l. — État des rentes sur l'hôtel de ville de Paris dressé le 8 septembre 1706.

V. § 2. B. 4. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1674-1792. — Cueiloir des biens et revenus de l'Hôpital de Madame Sainte-Anne, dressé par J. Drincq-bier, receveur (1674-1707). — État des biens de l'Hôpital Sainte-Anne, dressé en 1693, la somme des revenus se monte à 488 l. 18 s. 9 d. — État des revenus pour 1742-1743. — Observations sur le chapitre relatif au paiement des obits dans le compte de 1700 à 1771 et sur les reutes anciennes sur la grande maison vendue aux Bluettes. — État (1781) des fermes de Saint-Folquin, Brouckerke et Cappellebrouck, d'après un procès-verbal de visite. — État de l'actif et du passif de l'hôpital dit de Sainte-Anne en l'an II ; actif 2,324 l. 12 s. ; passif, 2,248 l. 4 s.

V. § 2. B. 5. (Liasse.) — 146 pièces, 3 parchemin, 143 papier.

1675-1731. — Procès — *Procès Coppey* (1675-1683). — Sentence rendue par le magistrat de Berghes-Saint-Vinoc au profit de Jacques du Bois et consorts, tabliers de la paroisse Saint-Sépulcre et administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne contre Pierre Coppey, receveur de la paroisse de Broucquerque, pour mauvaise gestion de sa charge ; nombreux mémoires justificatifs de celui-ci (p. 1-29). — *Procès Scodt* (1690-1694). — Sentence du Conseil provincial d'Artois (8 mai 1694) déboutant de sa demande Josse Ignace de Scodt, propriétaire de la seigneurie de la Motte ; il réclamait un droit d'indemnité pour les trois fiefs que

l'Hôpital Sainte-Anne possède dans la châtellenie de Bourbourg mouvants de sa seigneurie. — Nombreuses pièces produites par les deux parties, parmi lesquelles un dénombrement (20 octobre 1684) de ces fiefs fourni par Jean-Louis de Hamon, tablier de Saint-Sépulcre, à Charles Quentois, bailli de la Cour et seigneurie de la Motte (p. 30-83). — *Procès Delatre* (1707-1734). — Mise de fait décrétée (22 décembre 1734) sur les biens de Philippe Delattre, fermier de l'Hôpital Sainte-Anne à Saint-Folquin, pour défaut de paiement des fermages (p. 84-101). — *Procès Drincqbier* (1727-1731). — Pièces de procédure relatives à l'affaire intentée à M. Laurent Drincqbier, greffier criminel de la ville de Saint Omer et receveur des biens de l'Hôpital Sainte-Anne, à qui les administrateurs réclament après la reddition de ses comptes de 1727-1730, 4,104 l. 12 s. de créances non recouvrées ; le receveur est accusé de négligence dans ses fonctions (p. 102-146).

V. § 2. B. 6. (Liasse.) — 130 pièces, 5 parchemin, 125 papier.

1742-1759. — *Procès Gambier* (1742-1743). — Les administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne intentent un procès à Jacques-Philippe Gambier qui, pour retarder la vente de ses biens saisis, en a réclamé une partie au nom de son fils mineur (p. 1-110). — *Procès de Pupp* (1755-1756). — L'Hôpital Sainte-Anne prend fait et cause pour son fermier de Codt contre Charles de Pupp dans une question de délimitation de propriété (p. 111-120). — *Procès des Tables des Pauvres de Saint-Denis et Sainte-Aldegonde* (1759). — Les administrateurs de ces pauvretés réclament à ceux de l'Hôpital Sainte-Anne le paiement de rentes anciennes remontant à 40 ans, que ces derniers veulent voir frappées de prescription (p. 121-130).

11 H-DEPOT B/7 - Ferme de Cappelle-Brouck : plan des bâtiments et des terres (1783).

SÉRIE C

MATIÈRES ECCLÉSIASTIQUES EN GÉNÉRAL. — CHAPELLE, AUMONERIE, CIMETIÈRE, NÉCROLOGES, OBITUAIRES, ETC., ETC.

V. § 2. C. 1. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1590-1736. — Messes et obits fondés par la demoiselle Anne de Noyelle dans la chapelle Sainte-Anne de l'église du Saint-Sépulcre ; distribution pour les années 1632, 1633 et 1634. — Quittances des sommes reçues pour célébration de messes. — Différent survenu

entre l'Evêché et les administrateurs de Sainte-Anne, le premier voulant faire respecter la clause suivante du testament de demoiselle Anne de Noyelle : « seront célébrées chaque semaine deux messes à l'autel Sainte-Anne dont l'honoraire se prendra sur les revenus de la dotation de l'hôpital ». Ordonnance des vicaires généraux du siège épiscopal de Saint-Omer (26 mars 1683)

de faire célébrer 2 messes basses, chaque semaine, en la chapelle de Sainte-Anne, à la rétribution de 8 sols chacune, 19 messes chantées y compris celle de Saint Thomas de « Cantorby » à la rétribution de 24 sols chacune, et 8 obits « sans vigilles et commendares » à la rétribution de 20 sols chacun, conformément à la dispo-

sition de la fondatrice. — Réduction de messes et obits approuvée par Mgr de Valbelle, le 26 avril 1736 (p. 1-12). — Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines accordée en 1590 par « Octavius », évêque et légat du pape dans la Germanie inférieure et la Belgique, aux visiteurs de la chapelle Sainte-Anne, à certaines époques (p. 13).

SÉRIE D

INVENTAIRES.

V. § 2. D. 1. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1755. — Inventaire des titres de l'Hôpital Sainte-

Anne, relevant les comptes de 1612 à 1753, registres de délibérations et liasses de baux. — Répertoires de baux, de 1616 à 1755.

SÉRIE E

ADMINISTRATION. — DÉLIBÉRATIONS ET RÈGLEMENTS. — BUDGETS ET COMPTES, ETC.

V. § 2. E. 1. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1677-an V. — Administration. — Certificat de résidence (28 juillet 1677) délivré aux administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne. — Action intentée (1730) par Laurent Drincqbier, receveur de l'Hôpital Sainte-Anne, contre les administrateurs de cette maison à l'effet de se faire rembourser le déficit des dépenses qu'il a avancé de ses deniers durant sa gestion. — Poursuites demandées (1744) par les administrateurs de Sainte-Anne contre Jean-Charles Visconti, ancien receveur de l'hospice qui, un an après avoir quitté sa charge, n'a pas encore purgé ses comptes. — Nomination (4 floréal an III) de Dévrière comme administrateur de l'Hôpital Sainte-Anne, en remplacement de Leroy père. — Extrait des registres aux délibérations de l'administration municipale de Saint-Omer portant suppression (2 floréal an V) du personnel d'administration de l'Hôpital Sainte-Anne ; « une seule commission de cinq membres sera nommée pour l'administration des quatre hospices civils de Saint-Omer » (p. 1-8). — Règlement élaboré (10 août 1696) par Mgr Louis-Alphonse de Valbelle sur la comptabilité de l'hospice Sainte-Anne. —

Décision prise (22 octobre 1748) par les administrateurs de l'hospice de s'assembler le premier mardi de chaque mois pour délibérer. — Règle à observer à l'Hôpital de Sainte-Anne pour mettre fin aux contestations qui naissent fréquemment entre les pensionnaires « soit par leur langue, menace ou autrement ». — Minute de règlement (s. d.) sur la discipline intérieure, (elle n'est ni terminée ni signée). — Mémoire signé par de Visser de Bonvoisin observant qu'il est statué dans le titre de fondation « que tout ce qui se trouvera appartenir aux pensionnaires au jour de leur mort appartiendra à l'hôpital ». — Questionnaire sur les hôpitaux du royaume envoyé à l'Évêque de Saint-Omer par M. Boulogne, conseiller d'État, le 27 août 1749 (p. 9-14).

V. § 2. E. 2. (Registre.) — In-folio ; 54 feuillets, papier.

1599-an V. — Délibérations. — Extrait des titres de fondation. — Projet de construction de l'hôpital (5 déc. 1728) « si ce serait par économie ou par adjudication ». — Projet de réunir les administrateurs le deuxième dimanche du mois. — Séance du 2 octobre

1732 : « les administrateurs seront tenus à l'avenir de se rendre en la chambre ordinaire tous les premiers dimanches du mois sous peine de 15 sols d'amende ». — On décide (7 mai 1733) de procéder à la visite des fermes appartenant à l'hôpital. — Procès-verbal de visite (8 mai 1735) de la ferme de Broucquerke. — Sentence arbitrale (27 juillet 1748) jugeant un différend entre le curé du Saint-Sépulcre et le premier marguillier d'une part, et les administrateurs de la table des pauvres de l'autre, au sujet du droit exclusif que les premiers prétendent avoir de nommer aux places vacantes de l'hôpital ; les arbitres déclarent que les quatre administrateurs de la table des pauvres de la paroisse Saint-Sépulcre ont droit de nommer aux places vacantes avec le curé et le plus ancien marguillier. — Créances du fermier de Broucquerke. — État des biens et revenus de l'Hôpital Sainte-Anne (1753) dressé « pour satisfaire aux ordres de M. le Garde des Sceaux ». — Nominations de pensionnaires. — Devis et conditions d'une grange à construire au village de Cappelle-broucq. — Décision de l'assemblée que les « trois pauvres veuves, plus anciennes en date toucheront une somme de 6 l. au commencement de chaque mois pour se procurer leurs besoins ». — Délibération du 15 fructidor an III ; les administrateurs font observer qu'on a dû porter la rétribution mensuelle à 20 l. ; que les revenus de l'hospice ne sont que de 2,071 l. 10 s. ; que les cours des rentes des États d'Artois ne sont plus payés ; que la situation de l'hospice est précaire ; en conséquence ils demandent que la municipalité de Saint-Omer accorde un secours plus grand que celui qu'elle a déjà voté, 4,200 l. par trimestre. — Les administrateurs (10 brumaire an IV) défendent leur droit de propriété sur une terre à Brouckerke que leur contestent Dupuy et Gossiaux. — Copie de la loi (16 vendémiaire an V) qui conserve les hospices civils dans la jouissance de leurs biens et règle la manière dont ils seront administrés. — Nominations (2 floréal an V) d'une commission administrative commune aux quatre hospices civils ; Dupont est nommé président, Lafile, secrétaire.

V. § 2. E. 3. (Registre.) — In-folio ; 39 feuillets, papier.

1612-1616. — Comptes — « Premier compte en forme d'état général des biens et revenus de l'Hôpital Sainte-Anne lequel se rend par Jacques Brunet, tablier de Saint-Sépulcre, échevin de la ville », présenté le 20 décembre 1612 à Jean du Fresne, pasteur de l'église paroissiale du Saint-Sépulcre, Charles de Briggode,

« merglisier », Nicolas Michiels, « échevin régnant », Jacques de Journy, greffier criminel. — Copies de la fondation, du testament et des codicilles de demoiselle Anne de Noyelle. — Les recettes sont dans l'ordre suivant : location des maisons situées en la ville de Saint-Omer désignées dans la fondation, 397 l. ; — rendages des terres pour dot et fondation de l'hôpital, 237 l. 15 s. ; — rentes à rachat données par demoiselle Anne de Noyelle, 13 l. ; — arrérages des terres patrimoniales retournés à messire Adrien de Noyelle, chevalier, seigneur de Croix, 320 l. 9 s. 9 d. et 37 rasières, 2 quarraux de blé ; — recettes faites après le testament, du s^r Briggode, exécuteur testamentaire, 402 l. 20 s. ; prisée de l'argenterie, 32 l. 14 s. ; valeur d'une petite croix d'or vendue à M^{me} de Blendecque, 4 l. 18 s. 6 d. ; les meubles de la maison mortuaire, les ornements de la chapelle Sainte-Anne, pour mémoire ; — somme des recettes, 1,934 l. 12 s. 6 d. et 37 ras. 2 q. de blé, mesure d'Aire. — Mises et dépenses : réfection des maisons reprises au premier chapitre de recettes, 54 l. 7 s. 6 d. ; — paiement du centième, 11 l. 4 s. ; — paiement des rentes foncières, 74 l. 16 s. 11 d. ; — rentes foncières des terres de Brouckerke, 39 l. ; — rentes passives hypothéquées sur les mêmes biens, 463 l. 9 s. 1 d. ; — frais de voyages pour visite des fermes, 12 s. 6 d. ; — réfection des « places exposées au second chapitre des recettes », 81 l. 14 s. ; — paiement du « service divin repris aux lettres de fondation », 231 l. 15 s. 9 d. ; — « nourriture, alimentation et entretenance de Jehenne Loridon, Isabeau Vitus, Marie Ogier, femmes et filles colloqués audit hospital » depuis le trépas de ladite demoiselle survenu le 7 mars 1607... ; — sommes dues par la maison mortuaire, 10 l. 1 s. 11 d. ; — remises, 184 l. 5 s. 4 d. et 37 ras. 1/2 de blé ; — autres mises pour causes particulières : « esclarcissement des biens de la fondation embrouillés » etc., 33 l. 10 s. ; — somme des dépenses, 1,860 l. 3 d. — **1616.** Compte second du même. — Somme des recettes, 1,999 l. 6 s. 8 d. — Somme des dépenses, 1,921 l. 21 s. 9 d.

V. § 2. E. 4. (Registre.) — In-folio ; 10 feuillets, papier.

1615-1617. — Compte troisième du même pour deux années commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1615 finissant à pareil jour de l'année 1617. — Les recettes ne comprennent que les trois premiers chapitres détaillés au premier compte et portent au total, 1,300 l. 15 s. — Somme des dépenses, 814 l. 15 s. 11 d.

V. § 2. E. 5. (Registre.) — In-folio ; 10 feuillets, papier.

1637-1638. — Compte dix-huitième rendu par Jean Hanon l'un des tabliers de l'église Saint-Sépulcre et administrateur de l'Hôpital Sainte-Anne. — Somme des recettes, 862 l. 8 s. 2 d. — Somme des dépenses, 549 l. 13 s. 5 d.

V. § 2. E. 6. (Registre.) — In-folio ; 12 feuillets, papier.

1638-1639. — Compte dix-neuvième rendu par le même. — Somme des recettes, 828 l. 8 s. 7 d. — Somme des dépenses, 1,111 l. 19 s. 11 d.

V. § 2. E. 7. (Registre.) — In-folio ; 13 feuillets, papier.

1638-1639. — Double du compte précédent.

V. § 2. E. 8. (Registre.) — In-folio ; 24 feuillets, papier.

1639-1641. — Compte vingtième rendu par le même. — Somme des recettes, 1,694 l. 14 s. 17 d. — Somme des dépenses, 2,966 l. 1 s.

V. § 2. E. 9. (Registre.) — In-folio ; 36 feuillets, papier.

1641-1644. — Compte premier que rend Guislain Pruvost, marchand, bourgeois demeurant à Saint-Omer. — Recettes. 4^e chapitre, vente faite à l'amiable au profit de l'hôpital de quelques meubles laissés par Jeanne De le Pierre décédée le 7 octobre 1642, « une clocq de saie noir et un accourcœul aussi de samblable estoffe, vi l., un lit de plume, viii l. etc. » ; ce chapitre porte 32 l. 16 s. ; — somme des recettes, 2,482 l. 2 s. — Dépenses. A M. Antoine Hollewighe, pour célébration de messes, 147 l. 10 s., à M. Oudart Stallin, prêtre, l'un des grands « coustre » pour célébration de messes, 93 l. 12 s. ; à Georges Vigerie « escrivier, pour avoir besoignée de son stil », 10 l. ; à Benoit Lugiau, pour « livraison de 8 aulnes de passement d'argent pour la robe de satin bleu faite à l'honneur de Madame Sainte-Anne », 16 l. ; remises de rendages à Marie de Senicourt, Jean de Rœudre, censier de Cappellebrouck, Guillaume de Hentes, Jacques Drieux, Pasquier-Tassart, demeurant en la baronnie d'Esquelbecques ; — somme des dépenses, 2,500 l. 9 s.

V. § 2. E. 10. (Registre.) — In-folio ; 30 feuillets, papier.

1641-1644. — Double du compte précédent.

V. § 2. E. 11. (Registre.) — In-folio ; 26 feuillets, papier.

1645-1650. — Compte second du même, rendu à Jacques Jacob, pasteur de l'église du Saint-Sépulcre, Roberty, sieur d'Ocoche, marguillier, Louis Hourdel, « licentié es lois », Jacques Liot, avocat, tous administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne. — Somme des recettes, 860 l. 15 s. — Dépenses : à Thomas du Puie, verrier, pour travaux aux verrières, 70 s. ; — somme des dépenses, 1,023 l. 5 s. 4 d.

V. § 2. E. 12. (Registre.) — In-folio ; 31 feuillets, papier.

1651-1661. — Compte troisième du même, rendu à M. Eloy de Sannois, curé du Saint-Sépulcre, Antoine Michiel, Jacques Liot, Allard Parisis et Herman Hendricq, échevins. — Recettes. Vente de meubles laissés par Anne Callart, morte pensionnaire de Sainte-Anne. — Somme des recettes, 1,618 l. 19 s. 9 d. — Somme des dépenses, 1,595 l. 16 s. 9 d.

V. § 2. E. 13. (Registre.) — In-folio ; 26 feuillets, papier.

1663-1672. — Compte quatrième du même. — Somme des recettes, 1,537 l. 14 s. 4 d. — Somme des dépenses, 1,701 l. 6 s. 5 d.

V. § 2. E. 14. (Registre.) — In-folio ; 19 feuillets, papier.

1672-1673. — Compte rendu par « Charles-François de Crespy, sgr. de Mont-Bolly des comté de Sainte-Aldegonde et baronnie de Noircarmes » en qualité de cousin et héritier de sire Guislain Pruvost, des biens et revenus de l'Hôpital Sainte-Anne, aux administrateurs M. Charles Cadart, pasteur du Saint-Sépulcre, Guillaume Le François, conseiller de la ville de Saint-Omer, Eustache Dubois, échevin et avocat. Jean Lamoury, argentier, Jean Hendricq et François du Val, s^r de la Pierre tous deux échevins. — Somme des recettes, 95 fl. — Somme des dépenses, 99 fl. 1 s. 3 d.

V. — FONDS DIVERS. — § 2. HOSPICE SAINTE-ANNE. — SÉRIE E.

23

V. § 2. E. 15. (Registre.) — In-folio ; 45 feuillets, papier.

1674-1677. — Compte premier que rend Jean Drincqbier, receveur des biens de l'Hôpital Sainte-Anne. — Somme des recettes, 491 fl. 4 sous. — Somme des dépenses, 692 fl. 15 s. 1 d.

V. § 2. E. 16. (Registre.) — In-folio ; 57 feuillets, papier.

1678-1683. — Compte deuxième du même. — Nouveaux administrateurs mentionnés : André Pascal, Jean-Louis Hanon, avocat et J.-B. Girardot, aussi avocat et procureur pensionnaire de Saint-Omer. — Somme des recettes, 3 293 l. 10 s. — Somme des dépenses, 3,439 l. 10 s. 7 d.

V. § 2. E. 17. (Registre.) — In-folio ; 41 feuillets, papier.

1684-1689. — Compte troisième du même. — Somme des recettes, 3,698 l. 16 s. 9 d. — Somme des dépenses, 3,940 l. 6 s. 5 d.

V. § 2. E. 18. (Registre.) — In-folio ; 43 feuillets, papier.

1689-1694. — Compte quatrième du même. — Somme des recettes, 4,000 l. — Somme des dépenses, 4,244 l. 13 s. 3 d.

V. § 2. E. 19 (Registre.) — In-folio ; 28 feuillets, papier.

1694-1696. — Compte cinquième du même. — Comme nouveaux administrateurs cités, Gilles Maes et Laurent Loysel, tous deux échevins. — Somme des recettes, 1,787 l. 19 s. 3 d. — Somme des dépenses, 1,675 l. 6 s. 2 d.

V. § 2. E. 20. (Registre.) — In-folio ; 15 feuillets, papier.

1697. — Compte sixième du même. — Somme des recettes, 662 l. 6 s. 9 d. — Somme des dépenses, 281 l. 7 s. 4 d.

V. § 2. E. 21. (Registre.) — In-folio ; 22 feuillets, papier.

1698. — Compte septième du même. — Somme des recettes, 668 l. 8 s. 9 d. — Somme des dépenses, 452 l. 5 s. 8 d.

V. § 2. E. 22. (Registre.) — In-folio ; 21 feuillets, papier.

1699. — Compte huitième du même. — Somme des recettes, 697 l. 3 s. 9 d. — Somme des dépenses, 584 l. 19 s. 6 d.

V. § 2. E. 23. (Registre.) — In-folio ; 39 feuillets, papier.

1700-1705. — Compte neuvième du même pour six années, du 1^{er} janvier 1700 au 31 décembre 1705, rendu aux administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne et aux administrateurs de l'Hôpital Général, nouvellement établi et auquel se trouvent unis les biens de l'Hôpital Sainte-Anne. — Somme des recettes, 4,428 l. 16 s. 6 d. — Somme des dépenses, 316 l. 15 s. — Le compte finit par les signatures de l'abbé de Valbelle, vicaire général, Deslions, Taffin, Denis, de la Diennée, G. Marcotte, Cardon, Drincqbier, Hanon, de La Caucye, curé-doyen de Saint-Jean.

V. § 2. E. 24. (Registre.) — In-folio ; 43 feuillets, papier.

1706-1713. — Compte dixième du même présenté le 15 octobre 1714 à Grardel, curé de la paroisse du Saint-Sépulcre, Jacques Taffin, conseiller pensionnaire et premier marguillier de la paroisse, Gilles Maes, Gérard-François Duval, s^r de la « Pier », Pierre Buret. Somme des recettes, 7,952 l. 2 s. 1 d. — Somme des dépenses, 6,709 l. 7 d. — Somme en caisse, 2,140 l. 9 s. 7 d.

V. § 2. E. 25. (Registre.) — In-folio ; 45 feuillets, papier.

1714-1718. — Compte purgatif et final que rend demoiselle Marie-Anne Bazin, veuve de Jean Drincqbier. — Recettes : « il n'est plus icy question de reprendre les grandes et les petites maisons quy sont de l'ancienne fondation de laditte demoiselle d'autant qu'elles ont été alienez », une troisième maison est celle occupée par l'Hôpital Sainte-Anne ; — somme des recettes, 4,445 l. — Somme des dépenses, 6,448 l. 6 s. 5 d.

V. § 2. E. 26. (Registre.) — In-folio ; 64 feuillets, papier.

1719-1729. — Compte premier rendu par Laurent Drincqbier, greffier criminel de la ville de Saint-Omer, pour quatre années (1719-1722) à Charles Grardel, M^e Joseph-Ignace Enlart, premier conseiller de Saint-

Omer, Gérard-François Du Val, s^r de la Pierre, Pierre Buret, Louis Levasseur. — Somme des recettes, 5,011 l. 12 s. 6 d. — Somme des dépenses, 3,526 l. 7 s. 9 d. — Compte deuxième rendu pour quatre années (1723-1726). — Somme des recettes, 3,208 l. — Somme des dépenses, 1,575 l. 16 s. — Compte troisième du même pour trois années (1727-1729). — Somme des recettes, 2,576 l. 13 s. 3 d. — Somme des dépenses, 7,191 l. 4 s. 7 d.

V. § 2. E. 27. (Registre.) — In-folio ; 17 feuillets, papier.

1723-1726. — Double du précédent pour les années qu'il intéresse.

V. § 2. E. 28. (Registre.) — In-folio ; 23 feuillets, papier.

1730-1735. — « Compte, estat et renseing premier que Jean Charles Visconti, procureur en ceste ville et bailliage de Saint-Omer » receveur de l'Hôpital Sainte-Anne, aux administrateurs de cette maison « de l'administration que le rendant a eut des biens et revenus de cette fondation pour le terme de six ans... aux protestations d'y augmenter et diminuer s'il y eschet et à la charge de la reprise des sommes que le comptable n'a pu recevoir. Quoy que le comptable ait fait son possible pour mettre ce compte en meilleur ordre il n'y a point encore jusqu'à présent pu parvenir parfaitement, au reste non seulement la recette était en cahos mais aussi les règles et instituts de cette fondation estoient dans l'oublye par la perte des titres et muniments ». Suit la teneur du testament de demoiselle Anne de Noyelle. — Recettes : I. Produit des maisons léguées par la fondatrice, 1,148 l. 19 s. — II. « Rendage des censés et terres, » 4,368 l. — III. Vente d'effets après décès de pensionnaires, 501 l. 3 s. 9 d. — IV. Reprises faites au compte précédent... ; — somme des recettes, 6,018 l. 7 s. 9 d. — Chapitre de reprises que le comptable a portées en recettes et qu'il n'a pu toucher, 555 l. 1 s. 6 d. — Dépenses : I. Obits fondés par demoiselle de Noyelle, 623 l. 5 s. — II. Centièmes et autres charges réelles, 75 l. 10 s. 6 d. — III. Aliments fournis aux hospitalisés, 226 l. — IV. Enterrements et maladies des hospitalisés, 65 l. 1 s. 3 d. — V. Réparations faites aux censés, 913 l. 3 s. 5 d. — VI. Dépenses extraordinaires (voyages, frais d'exécution, etc.), 3,008 l. 11 s. — VII. Frais d'audition du compte, 277 l. 10 s. ; — somme des dépenses, 5,776 l. 3 s. 3 d.

V. § 2. E. 29. (Registre.) — In-folio ; 22 feuillets, papier.

1736-1741. — Compte deuxième de J.-C. Visconti rendu en présence de Charles-François-Marie Lefebvre, s^r de Gouy, Pierre-François de Wausin, écuyer et échevin de Saint-Omer, Antoine-Joseph Dubois, clerc de M^e Frévier. — Somme des recettes, 5,470 l. 16 s. — Chapitre de reprises ?, 1,790 l. 17 s. — Dépenses, « pour le procès soutenu contre le s^r Drincqbier à l'échevinage de Saint-Omer, 49 l. » ; — somme des dépenses, 5,658 l. 12 s. 9 d.

V. § 2. E. 30. (Registre.) — In-folio ; 16 feuillets, papier.

1742-1747. — Compte rendu par Jean-Louis Chipart. — Somme des recettes, 5,611 l. — Somme des dépenses, 4,399 l. 15 s. 4 d.

V. § 2. E. 31. (Registre.) — In-folio ; 20 feuillets, papier.

1748-1753. — Compte deuxième du même. — Somme des recettes, 6,889 l. 10 s. 2 d. — Somme des dépenses, 4,432 l. 15 s. 5 d. — Suivent les signatures de Chipart, Lejosne, curé du Saint-Sépulcre, Pelet, Cuvelier, Massy, De Wausin, Vallée.

V. § 2. E. 32. (Registre.) — In-folio ; 25 feuillets, papier.

1754-1759. — Compte rendu par Jean-Louis Chipart, au lieu et place de son feu père. — Somme des recettes, 11,206 l. 13 s. 3 d. — Somme des dépenses, 10,833 l. 11 s. 10 d.

V. § 2. E. 33. (Registre.) — In-folio ; 18 feuillets, papier.

1760-1762. — Compte rendu par le même. — Somme des recettes, 4,472 l. 16 s. 5 d. — Somme des dépenses, 3,770 l. 19 s. 7 d.

V. § 2. E. 34. (Registre.) — In-folio ; 20 feuillets, papier.

1763-1770. — Compte du même. — Somme des recettes, 9,533 l. 16 s. 10 d. — Somme des dépenses, 8,231 l. 17 s.

V. § 2. E. 35. (Registre.) — In-folio ; 16 feuillets, papier.

1771-1773. — Compte du même. — Somme des recettes, 4,862 l. 9 s. — Somme des dépenses, 4,629 l. 18 s. 10 d.

V. — FONDS DIVERS. — § 2. HOSPICE SAINTE-ANNE. — SÉRIE E.

25

V. § 2. E. 36. (Registre.) — In-folio ; 14 feuillets, papier.

1774. — Compte premier que rend Nicolas-Joseph Lanose, receveur des biens de l'Hôpital Sainte-Anne. — Copie de l'acte de nomination du receveur signé par Hermel, curé du Saint-Sépulcre, Pelet, Wisque, Le François-Defetel, Dinglebert, Cuvelier, Lanose, A.-F. Boulet, et comme notaire, Marchand et Bouret. — Recettes : I. Reliquat du compte précédent, pour mémoire. — II. Reprises du compte précédent, 1,299 l. 10 s. 3 d. — III. « Produit d'une chambre dans la maison faisant le chef-lieu de cet hôpital et des rentes héritières provenant tant des aliénations de quatre autres maisons que de l'emploi de deniers de cette administration », 53 l. 1 s. 8 d. — IV. « Censes » et terres appartenant à l'hôpital, 899 l. — Somme des recettes, 2,251 l. 11 s. 11 d. — Somme des dépenses, 1,346 l. 3 s.

V. § 2. E. 37. (Registre.) — In-folio ; 27 feuillets, papier.

1775-1779. — Compte deuxième du même pour l'année 1775. — Recettes. Les censiers de l'Hôpital, P.-Ant. Merlen à Cappellebrouck, François Decods à Brouckerke, Larue et Bernaert à Saint-Folquin, payent au total 869 l. — Somme des recettes, 3,104 l. 1 s. 11 d. — Somme des dépenses, 2,266 l. 12 s. 9 d. — Compte troisième du même pour les années 1776-1777. — Somme des recettes, 3,623 l. 13 s. 2 d. — Dépenses, au III^e chapitre, reliefs à cause de deux fiefs en la seigneurie de Vichtenste-Vandenvelde, paroisse de Capellebrouck, pour mémoire. — Somme des dépenses, 2,274 l. 15 s. 3 d. — Dans une lettre annexée à ce compte et adressée aux administrateurs, le s^r Lanose se plaint de la modicité de son salaire de receveur, 149 l. 10 s. — Compte quatrième du même pour 1778 et 1779. — Somme des recettes, 4,036 l. 1 s. 11 d. — Somme des dépenses, 2,712 l. 11 s. 4 d.

V § 2. E. 38. (Registre.) — In-folio ; 36 feuillets, papier.

1780-1783. — Compte cinquième du même pour 1780-1781. — Somme des recettes, 4,162 l. 0 s. 6 d. — Somme des dépenses, 2,814 l. 7 s. 3 d. — Compte sixième du même pour 1782-1783. — Somme des recettes, 4,974 l. 3 s. 3 d. — Somme des dépenses, 2,950 l. 15 s. 6 d. — Compte septième du même pour 1784-1785. — Somme des recettes, 3,069 l. 18 s. — Somme des dépenses, 3,596 l. 10 s. 3 d.

PAS-DE-CALAIS. — Archives hospitalières. Saint-Omer.

V. § 2. E. 39. (Registre.) — In-folio ; 11 feuillets, papier.

1786-1787. — Compte huitième du même. — Somme des recettes, 8,511 l. 16 s. 3 d. — Somme des dépenses, 6,586 l. 16 s. 3 d.

V. § 2. E. 40. (Registre.) — In-folio ; 10 feuillets, papier.

1788-1789. — Compte neuvième du même. — Somme des recettes, 8,400 l. 9 s. — Somme des dépenses, 14 l. 16 s.

V. § 2. E. 41. (Registre.) — In-folio ; 10 feuillets, papier.

1790-1791. — Compte dixième du même. — Somme des recettes, 7,883 l. 6 s. 11 d. — Somme des dépenses, 4,393 l. 4 s. 3 d.

V. § 2. E. 42. (Registre.) — In-folio ; 13 feuillets, papier.

1792-an II. — Compte onzième du même. — Somme des recettes, 8,295 l. 10 s. 8 d. — Somme des dépenses, 7,424 l. 9 s. 8 d.

V. § 2. E. 43. (Registre.) — In-folio ; 79 feuillets, papier.

An IV. — Compte douzième du même. — Somme des recettes, 5,664 l. 16 s. — Somme des dépenses, 3,154 l. 4 s. 6 d.

V. § 2. E. 44. (Registre.) — In-folio ; 10 feuillets, papier.

An IV-an V. — Compte treizième du même. — Somme des recettes, 50 livres en mandat, 12,050 l. 11 s. 6 d. en assignats et 3,097 l. en numéraire métallique. — Somme des dépenses, 50 l. en mandat ou 12,627 l. 7 s. en assignats et 2,920 l. 14 s. en numéraire.

V. § 2. E. 45. (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1642-1689. — Muniments des comptes.

V. § 2. E. 46. (Liasse.) — 386 pièces, papier.

1699-1726. — Muniments des comptes.

V. § 2. E. 47. (Liasse.) — 335 pièces, papier.

1730-1770. — Muniments des comptes. — Les pièces 105 à 249 sont les muniments des comptes de réfection de la ferme de Brouckerke.

V. § 2. E. 48. (Liasse.) — 201 pièces, papier.

1772-1781. — Muniments des comptes.

V. § 2. E. 49. (Liasse.) — 209 pièces, papier.

1782-an V. — Muniments des comptes.

V. § 2. E. 50. (Liasse.) — 105 pièces, papier.

1704-1786. — Entretien des bâtiments. — Réfections (1704) de l'écurie et des étables, plans et devis (p. 1-5). — Mémoires des ouvriers employés pour la charpente et les travaux de plafonnage et l'approfondissement de la cave en 1729 (p. 6-25). — Expertise

faite le 3 novembre 1750 du fonds et des bâtiments de l'hôpital reconnus valoir en vente 5,000 l. tout au plus et en location de 125 l. (p. 26). — Pièces comptables des travaux opérés aux bâtiments de l'hôpital en 1786 (p. 27-95). — Requête adressée (11 décembre 1785) à Mgr Esmangart, intendant de Flandre, par les administrateurs de l'Hôpital Sainte-Anne, pour faire exempter les nouveaux bâtiments de tous droits d'amortissement comme en ordonne l'arrêt du Conseil d'État du Roi du 7 septembre 1785 : « les hopitaux, hotel-Dieu et maisons de charité des provinces de Flandre, Hainault et Artois seront exempts à l'avenir de tous droits d'amortissemens pour les maisons, constructions et reconstructions de batimens employés à l'habitation des pauvres et des malades et au logement gratuit des prêtres et desservans attachés à leur service » (p. 96-104). — Mobilier. — Pouvoir (13 janvier 1730) de faire faire une table à deux tiroirs et six chaises à l'usage de la chambre d'assemblée de l'Hôpital Sainte-Anne (p. 105).

SÉRIE F

PERSONNEL DIRIGEANT. — PERSONNEL ASSISTÉ. — REGISTRES D'ENTRÉE.

V. § 2. F. 1. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1748-1761. — Personnel dirigeant. — Différend soulevé (7 juillet 1748) au sujet de la collation des places vacantes : les administrateurs de la table des pauvres du Saint-Sépulcre réclament, de par les clauses du testament de demoiselle de Noyelle, le droit d'y

nommer concurremment avec le curé ; genèse de ce droit (p. 1-3). — Personnel assisté. — Nominations de Marie Bachelet (1744), Marie Talleu (1745), Marie Denec, la veuve Delhay (1755) et la veuve Bishop (1761), comme pensionnaires de l'Hôpital Sainte-Anne (p. 4-9).